

### EPICERIES

**Poisson Frais, etc.**  
PETITE MORUE FRAICHE ET FUMEE, HUITRES de Baltimore,  
A vendre par  
**BRUNEAU et DUFRESNE.**  
Marchands-Epicier,  
152 Rue Notre-Dame,  
18 mars.

**Poisson Salé**  
DE  
**L'AUTOMNE 1861.**

**SAUMON, MAQUEREAU, TRUITES, MOQUE, POISSON BLANC, HARENGS** de la Côte de Labrador,  
A vendre par  
**BRUNEAU et DUFRESNE.**  
18 mars.

**POISSON DE CONSERVE.**  
SAUMON FRAIS EN BOITE D'UNE ET quatre livres.  
HOMARRE en boîtes d'une et quatre livres  
SARDINES en boîtes, demi et quart de boîte  
ANCHOIS et GREVETTES en petits Pots.  
A vendre par  
**BRUNEAU et DUFRESNE.**  
18 mars.

**NOUVELLE MAISON CANADIENNE.**

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
No. 198, rue Notre-Dame,  
(En face du Crystal Block.)  
MONTREAL.

NOUS AVONS L'HONNEUR D'ANNON-  
cer à nos amis et au public que nous avons  
ouvert un MAGASIN, ci-haut mentionné,  
TAILLEURS, à l'adresse ci-haut mentionnée.  
Une expérience de plusieurs années, la dili-  
gence que nous avons toujours mise au service  
de nos pratiques, la qualité aussi bien que la  
variété de nos ETOFFES, nous font espérer  
un succès partiel du Patronage public.  
M. MALO a été jusqu'à ces jours derniers  
premier coupeur chez M. McMillan et Carson  
où il avait été employé pendant huit années  
consécutives, et la réputation qu'il s'est acquise  
dans cette maison pour la coupe des habits est  
une garantie qui sera servie à la NOUVELLE  
MAISON CANADIENNE d'une manière aussi  
satisfaisante que dans n'importe quel autre éta-  
blissement de cette ville.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

**MALO & RITCHOT,**  
Marchands-Tailleurs,  
10 avril.

### AVIS DIVERS

**BARREAU DU BAS-CANADA,**  
SECTION DU DISTRICT DE MONTREAL.

**AVIS.**  
L'ASSEMBLEE SEMI-ANNUELLE DES  
MEMBRES de cette Section aura lieu JEU-  
DI, le PREMIER MAI prochain, à TROIS  
heures de l'après-midi, dans la CHAMBRE DU  
CONSEIL.  
MED. MARCHAND,  
Secrétaire,  
Montreal, 15 avril 1862.

**LA BANQUE JACQUES-CARTIER.**  
AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE  
le SECOND VERSEMENT de 10 pa-  
cent sur le Fonds Capital souscrit de LA BAN-  
QUE JACQUES-CARTIER, sera payable au  
Bureau de la Banque, No. 19, Grande rue St-  
Jacques, le 10 mai prochain.  
(Par ordre des Directeurs.)  
H. COTTE,  
Caisier,  
Montreal, 10 avril 1862.

**AVIS aux Capitalistes ou Pro-  
priétaires de Puits de  
Pétrole.**  
UNE JEUNE PERSONNE CONNAISSANT  
la fabrication des Huiles de Charbon et de  
Pétrole, d'après les procédés les plus avan-  
cés, et pouvant faire avec l'Huile de Pétrole du  
Canada, la meilleure huile à brûler, dite  
(Kerosene Oil); désirerait trouver un capitaliste  
ou propriétaire pour ce genre d'exploitation.  
N.B. — On traitera avec les personnes qui le  
désireront pour l'organisation de Fabriques à  
monter ou pour la vente du procédé.  
S'adresser à  
THIRIAULT,  
Chimiste-Fabricant,  
229, North Second,  
Williamsburg, L.-I.  
27 mars.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

**AVIS.**  
LES SOUS-SIGNES SE SONT ASSOCIES  
en tant qu'Avocats et Procureurs sous le nom  
de DRUMMOND & BELANGER.  
LEWIS T. DRUMMOND,  
L. BELANGER.  
No. 34, Petite rue St-Jacques.  
Montreal, 17 déc. 1859.

### MEDECINE

**THE DES MONTAGNES  
DE JUDSON,**  
POUR LA  
DESTRUCTION DES VERS.

**Herbes, Ecorces et Racines  
VERSUS  
Minéraux Vénéneux et Drogues.**

**MERES, FAITES ATTENTION!**  
Lorsque vous remarquez l'action naturelle dif-  
férente chez vos enfants, pensez-vous que ce puisse  
être autre chose qu'un simple colique qui les agi-  
tente? Dans ce cas, s'il s'agit de la cause des  
souffrances de votre malade, sont les VERS, et  
vous devriez y porter une attention immédiate.

**PERES DE FAMILLES**  
Ne laissez pas souffrir vos enfants, lorsqu'ils  
sont atteints de  
**VERS.**

**THE DES MONTAGNES DE JUDSON**  
POUR LA DESTRUCTION DES VERS.  
C'est un remède certain et agréable. Comme il  
serait plus prudent de l'avoir toujours dans la  
maison. Un court délai, quand un enfant tombe  
malade, est souvent la cause de sa mort. Lors-  
qu'il s'agit de la cause des souffrances de votre  
enfant d'une longue et dangereuse maladie et  
à vos enfants beaucoup de dépense, mais vous  
vous sentez plus heureux de ce que vous avez  
fait pour votre enfant et peut-être sa vie.

**HERBES ET DE RACINES.**  
Il n'y a pas de seule parcelle de  
**CALOMEL OU DE MINERAL.**  
Ceux qui se sont servis de ce minerai, ne  
voudront plus entendre parler du salé Vermifuge.  
Le seul principe actif de tous les autres Ver-  
mifuges est le sel de MERCURE.

**NE DONNEZ PAS DE  
POMME A VOS ENFANTS.**  
Semez-vous du remède végétal simple et certain.  
Le Thé pour la Destruction des Vers a été  
découvert d'une manière étrange, par les Sa-  
vages du Nord du Mexique. Vous trouverez un  
compte rendu de cette découverte dans nos Al-  
manachs. Demandez à l'Agent L'Américain de  
la Détention de l'Etat, et lorsque vous l'aurez  
passé à votre ville, afin que lui aussi puisse  
en faire usage, par ce GRAND REME-  
DE. LE THE DE JUDSON TUE LES VERS,  
ne fait jamais domage et est agréable à prendre.

**Achetez en un Paquet-Prix, 25c.**

**REMARQUE.** — Faites attention à ce que le  
nom et la signature de B. L. JUDSON ET CIE.,  
avec le Portrait de JUDSON, soient sur chaque  
paquet du Thé des Vers.

**B. L. JUDSON ET CIE.,**  
SEULS PROPRIETAIRES,  
60, Rue Leonard, New-York et Brockville, C. W.

**LE THE DE JUDSON pour la DESTRUC-  
TION DES VERS** est vendu par un Agent dans  
tous les Villages et par tous les Droguistes.

**CARTER, KERRY ET CIE.,**  
MONTREAL, 1er avril 62.

**POUDRES DE CONDITION  
DE CARLTON.**  
La meilleure Médecine pour  
**Les Chevaux, les Vaches et les  
Porceaux.**

Nous avons obtenu à grand prix la recette de  
la Poudre de Condition de Carlton. C'est l'arsenic  
original et véritable; et quoiqu'une fausse  
copie ait été faite, nous nous sommes assurés  
de ne pas nous tromper. Ne vous laissez pas  
tromper. Évitez d'acheter toute autre Poudre  
de Condition, qui n'est que du charbon, de la  
poudre de Carlton, et votre troupeau, par sa meilleure  
nourriture, la santé de son poulain, son appétit re-  
novellé, sa santé, sa vigueur, vous prouvera  
l'excellence de cette poudre. Rien ne peut égaler  
ces Poudres comme un remède de Condition.  
Les Poudres de Condition de Carlton, adminis-  
trées suivant la direction, sont la meilleure  
chose de monde pour donner de la force à un  
cheval, pour le rendre à la santé et à la vigi-  
lance, et à être exposé trop longtemps au froid,  
ou au vent trop fort.

Ces poudres donnent une action salutaire aux  
organes digestifs et purifient le sang d'un ma-  
lade, régulant ainsi la circulation du sang et  
donnant de la vigueur à tout le système. Ceci  
est prouvé par la meilleure expérience; et  
c'est un fait certain, c'est qu'un animal qui a  
le poulain dur, et qui est en bonne santé.

**LES POUDRES DE CONDITION  
DE CARLTON** sont un tonique et un Restaurateur  
parfait après les attaques de toutes les maladies  
aiguës, telles que l'Influenza, l'Étiolation, l'In-  
flamétation des Poulons, la gourme, etc.

Toute personne ayant un troupeau quelconque  
devrait se servir de cette médecine; elle est tou-  
jours salutaire et tellement efficace qu'on peut  
l'administrer sans crainte.

Les cultivateurs qui engraisent leurs troupeaux,  
devraient se servir de cette Poudre de Condition.  
Ils trouveront leurs troupeaux en bonne santé,  
et ils engraisseront plus vite et bien plus aisément.

Remarque: Cet avis—Trouvez la signature de  
**J. CARLTON COMSTOCK**  
En plus sur l'Enveloppe de chaque paquet.  
C'est la seule manière de reconnaître les Poudres  
de Condition de Carlton.

Ne se prenez pas de Poudres de Condition,  
sans cette signature.

Les paquets sont trois fois aussi gros que l'an-  
cien paquet jaune et se détaillent en vingt-cinq  
cents.

3 avril.

**LA PRESERVATION  
PERSONNELLE.**

**ESSAI MEDICAL POPULAIRE, SUR LA  
Génération de la Débilité Rénoveuse et Physi-  
cologique, résultant d'habitudes solitaires, ou excessi-  
ves, qui conduisent à la mort, et à la déchéance  
physique, détraquent tout espoir de Postérité, et  
mettent en danger le bonheur du Mariage, em-  
pêchent l'accomplissement des engagements qui  
constituent l'un des plus importants objets de l'Édifi-  
cation; par le Dr. J. L. MERET, No. 37, Bedford  
Square à Londres, membre du Collège de Chirurgiens  
de l'Angleterre, etc. Consultations chez lui  
tous les jours.—Les personnes qui ne pourraient  
se rendre chez lui, peuvent être traitées avec succès  
par correspondance et les remèdes expédiés  
d'une manière secrète et certaine dans toutes les  
parties du monde.**

La *Preservation Personnelle*, ornée de nombreuses  
lithographies et d'exemples, est en vente chez le  
Libraire Wm. Dalon, coin des rues Craig et St-  
Laurent, à Montréal, chez C. A. Bockas, Li-  
braire, No. 10 rue Toronto, à Toronto, et chez  
T. H. Hardy, rue la Fabrique à Québec, prix  
25c. franco par la Poste, 30c.

11 fév.

**A LOUER**

UNE MAGNIFIQUE MAISON NEU-  
ve à deux étages et à deux logemens  
située sur la rue St-Laurent près de la  
Côte à Eaton. Conditions libérales.  
S'adresser sur les lieux.  
8 avril.

### MUNICIPALITE.

**LES AMOURS D'UN PIERROT.**

— Je t'en dirai ma parole, lui dis-je; —  
rien d'autre que ça, madame. Quant à ren-  
trer dans ce bal après l'honneur que  
vous voulez bien me faire, ne m'y cou-  
damez pas, et souffrez que dès que  
votre voiture aura disparu, je retourne  
dans ma petite chambre pour me rap-  
peler qu'il y a partout des femmes dis-  
tinguées, et tout étendant qu'on est,  
il suffit d'avoir approché une de ces  
femmes pour dédaigner les autres.

J'attendais l'effet de ce madrigal; mais, pour la raison que je vais dire, je  
l'attendais en vain.

Un sauvage aviné, à la figure tatouée  
de rouge et de bleu, à l'encolure colossale,  
remontaient en ce moment, accom-  
pagné d'une bruyante débauchade, l'oc-  
cuper. La débauchade me frappa sur l'é-  
paule, et me montrant du doigt une  
rose rouge qui s'épanouissait à sa cein-  
ture: « J'en avais gardé une! » me  
cria-t-elle d'une voix bien connue.

J'aurais voulu être à cent pieds sous  
terre. Jeannette — car c'était elle — était  
extrêmement décolorée, et je me sentis  
rougir sous ma farine.

Si rapide qu'il est cet incident, le  
domino bleu n'en avait rien perdu. Je  
le vis soudain s'éloigner de moi de  
quelques pas, comme s'il eût obéi à une  
sorte de repulsion invincible.

Je crus tout rompu et j'en ressentis au  
cœur comme un douleur aiguë.

Tout, me dit-on; votre tête se composait  
de la bien peu de chose: une femme  
masquée dont vous aviez à peine  
entrevu les yeux pouvait-elle être de-  
venue pour vous si subitement ce tout  
de vous parlez, ce tout qu'avait été,  
la veille encore, Jeannette la fleuriste?

Il faut croire que j'avais l'air bien  
malheureux, car peu à peu le regard du  
domino parut s'adoucir, et j'y vis comme  
une sorte d'angoisse piteuse qui  
remua si soudainement le fond même  
de mon cœur, qu'elle le fit déborder.

— Je n'ai que vingt ans, lui dis-je; —  
ma mère est morte quelques jours après  
ma naissance. Il y a cinq ans que mon  
père a été tué en Afrique à la tête de sa  
division. J'ai pour toute famille un pauvre  
vieillard, mon grand-père, qui n'a  
guère pu veiller sur moi. J'ai été élevée  
en province, je ne connais personne à  
Paris, où je suis depuis six mois à peine,  
et j'ai le cœur tout grand ouvert: à qui  
voudrez-vous que je le donne? Ce n'est  
pas dans le quartier Latin que je puis  
rencontrer des saines qui prennent  
pitié de moi et consentent à m'aider.

Je me suis trompée à mon premier essai  
parce que j'ai cru que toutes les femmes  
étaient bonnes, et que d'ailleurs l'amour  
parfait tout, et j'ai pleuré depuis ce  
matin un mauvais amour, faute d'avoir  
eu en trouver un meilleur.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DU JOURNAL LE PAYS-ON a été... avec goût et à des prix modérés.

LE PAYS.

MONTREAL:

Jeudi, 24 Avril 1862.

Nouvelles d'Europe.

Le vapeur City of New-York, parti de Queenstown le 10, nous apporte des nouvelles de quatre jours plus récentes. L'Africa était arrivé à Liverpool le 6.

Les nouvelles politiques de ces quatre journées sont sans importance. Dans la Chambre des Communes, M. Disraeli a attaqué la politique financière de M. Gladstone.

Le parlement italien la discussion a porté sur le brigandage méridional et sur la question de faire quitter Rome à l'ex-roi de Naples. Rattazzi dit que les nouvelles sur le brigandage sont exagérées et que le gouvernement n'avait pas besoin d'une force supplémentaire.

Une commission militaire, en Prusse, doit s'occuper de la réduction du budget militaire. Des changements importants doivent être faits au tarif qui sera proposé aux chambres.

Le gouvernement danois a voté un crédit extraordinaire d'un million pour la construction de vaisseaux blindés. On dit que les cadres de l'armée française vont être réduits.

Les nouvelles que le télégraphe nous a transmises depuis la fameuse bataille de Pittsburg Landing au sujet des événements militaires qui se passent quotidiennement aux Etats-Unis, ne sont pas de celles qui intéressent bien vivement ceux qui sont placés comme nous à une grande distance du théâtre des hostilités actives.

Cependant des mouvements importants, au point de vue stratégique, ont eu lieu. Bien qu'ils ne peuvent être considérés comme de brillants faits d'armes, les effets qu'ils produisent sont peut-être plus grands que ceux de la bataille de Pittsburg Landing.

Sur la foi d'un correspondant de la Gazette de Huntsville, dans l'Alabama, on rapporte qu'une dépêche de Beauregard au Général Cooper, demandant du renfort, avait été interceptée, à temps pour empêcher une partie des renforts demandés de se rendre à Corinth.

Les avis de la forteresse Monroe montrent que le Merrimac et le Monitor ne sont pas encore déterminés à résoudre le problème que leur première rencontre a soulevé. Par un parlementaire arrivé à cette forteresse il paraîtrait que le général Burnside avait été repoussé dans une tentative de débarquement à Elizabeth City, et qu'il avait éprouvé une perte de 500 hommes.

On dit que le même jour d'un homme qui est sorti d'un ministère sans se couronner.

Quant à M. Cauchon restera muet là-dessus, il ne devra pas trouver étrange que nous en fussions autant à l'égard des questions qui sont postérieures à la 1862.

On conçoit qu'après une aussi terrible lotture restée sans riposte sérieuse, M. Cauchon sent le besoin de réhabiliter un peu. Le seul fait de ses longs articles démontre assez que le ministre et le citoyen se sentent tous deux profondément atteints quoique celui-là en puisse dire.

Il vaudrait donc mieux le reconnaître de bonne grâce que de dénigrer sa défaite sous des phrases ronflantes qui ne sont pas une réponse.

Quant à notre tonneau d'ignorance, à notre conduite basée sur l'injustice et le mensonge, nous ferons remarquer au Journal que ce n'est pas ainsi qu'on parle quand on s'est assez méconnu soi-même pour offrir des leçons de savoir-vivre aux autres.

Le SAVOR-VIVRE du Journal et de son propriétaire!

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Walewski était fort embarrassé, et ces deux personnages éminents, qui ne passent point pour être en parfait accord, ayant tous deux lancé des invitations pour le même soir et à la même heure.

Chez l'un, les artistes du théâtre italien et de l'opéra donnaient un concert. Chez l'autre, les acteurs du Gymnase et du Palais-Royal jouaient deux pièces du maître de la maison, qui a déjà obtenu plus d'un succès en public.

Le pseudonyme de M. Saint-Remy. Sa foule a été plus grande chez le président du corps législatif que chez le ministre d'Etat, l'appât offert à la curiosité y étant beaucoup plus vif.

Voici, d'après le Journal de Rome, l'allocation prononcée par le pape lors de la canonisation, dans l'église de la Minerva, de trois martyrs du Japon.

Rien certainement ne pouvait être plus agréable à nos yeux que la cérémonie dont nous sommes témoins et qui augmente le nombre des serviteurs de Dieu et les saints qui, en se multipliant, ne cessent d'intercéder pour nous et nous obtiennent, devant nos populeuses assemblées, l'indulgence de nos péchés et la rémission de nos iniquités.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

Il n'est pas de nos jours de ces grandes épidémies de choléra qui ont sévi dans l'Inde et dans l'Europe.

cond, 18 hommes d'équipage et 28 passagers, tandis que la Luconia, divisée en compartiments, s'efforçait de continuer sa route, n'ayant qu'une large ouverture à l'avant.

On dit qu'un mécanicien, bon nageur, aborda la côte et se sauva; et le lendemain, un jeune musulman de quatorze à quinze ans, qui se tenait cramponné au sommet d'un des mâts de la Colchide, pointant un peu hors de l'eau, fut recueilli par le navire grec S.pha, qui faisait voile pour Constantinople.

On dit aussi que le même jour un prêtre bulgare et deux matelots de la Colchide furent rencontrés flottant encore avec des débris de planches par un autre navire grec qui les prit à bord et les ramena ici. Quarante-sept personnes ont péri dans ce désastre.

Le jour où la nouvelle arriva à Constantinople elle y produisit une vive et profonde émotion, et partout l'on parla de la nécessité d'une prompte et sévère enquête sur cette grande catastrophe. On sait déjà que, si le commandant et les officiers de la Luconia ont fait fausse route, s'ils n'ont pas entendu les cris d'alarme de la Colchide, c'est parce qu'ils dormaient du lourd sommeil qui suit de trop fortes libations; et si le nombre des victimes a été si grand, c'est parce que, malgré les supplications des plus déshérités, la Luconia ne consentit pas à rester quelques minutes de plus auprès de la Colchide, qu'elle pouvait soutenir sur l'eau avec sa proue enfoncée dans le flanc du malheureux pyrôscaphe jusqu'à transbordement complet des passagers et de l'équipage.

On assure que Penquête sera suivie non seulement d'un procès civil, mais encore d'une action au criminel.

AGRICULTURE.

Aux Cultivateurs.

Si le printemps, ce réveil de la nature, est entrecoupé de charmes, il n'est cependant pas pour l'agriculteur un temps d'oisiveté. Quelque sensible qu'il soit aux charmes de la nature il faut cependant s'occuper avec ardeur des travaux d'été qui dépendent du succès de toute entreprise agricole.

1. BATIMENTS. — Aussitôt que les pluies seront passées et que le soleil aura suffisamment asséché les toits et clôtures, il est bon, si les terres ne sont pas prêtes à recevoir la semence, d'appliquer la chaux d'après les procédés indiqués dans plusieurs de nos numéros antérieurs.

2. BESTIAUX. — En attendant que les pâturages puissent leur offrir une nourriture suffisante, il est bon de leur donner une nourriture abondante en même temps que succulente, en ajoutant à leur ration quelques racines. Les bœufs de travail doivent être bien nourris et on ne doit pas les forcer à un travail trop rude en commençant.

3. CAVES ET CAYEAUX. — Il faut les nettoyer si ce n'est déjà fait, en enlever tous les végétaux en décomposition et les blanchir à la chaux pour les rendre plus salubres, et détraire toute mauvaise odeur qui aurait pu s'y renfermer.

4. FOSSES. — On doit visiter les fossés aussitôt que la terre est assez égoutée et s'assurer qu'ils ne sont pas obstrués. L'eau stagnante à la surface des terrains indique une obstruction dans les rigoles, qu'il est difficile de réparer avant que les terres ne soient plus sèches. Un système de fossés parfaits est de la plus grande importance, là où le drainage n'existe pas sous terre, et il est plus essentiel de les tenir en bon état dès à présent que plus tard. Si c'est possible, faites de nouvelles rigoles partout où elles sont nécessaires, et vous pourrez ensemencer 2 ou 3 semaines plus tôt.

5. COMPTES. — Il n'est aucun ouvrage qui paie mieux que de tracer un bon plan d'assolement de sa terre, pièce par pièce, pour s'en servir comme d'un guide par la suite, et de bien tenir compte des recettes et des dépenses que coûte chaque partie de ce plan.

6. REPLANTEZ les clôtures de pierre soulevées par la gelée; et mettez vos clôtures en ordre avant que vos voisins ne mettent leurs animaux dehors; et tachez de ne pas mettre vos propres animaux en pâturage d'ici à deux mois si c'est possible.

7. Visitez les grains en tas dans le hangar ou grenier, et préservez-les de l'humidité, de la moisissure, des insectes, des rats et souris.

8. PRAIRIES. — Arrachez jusqu'aux racines les buissons et les snelliers, enlevez les pierres, et passez le rouleau sur les parties soulevées par la gelée aussitôt que la terre sera assez dure pour supporter le poids du cheval. S'il est nécessaire, plâtrez.

9. PASSEZ les bœufs. — Procurez-vous les meilleurs hommes possibles. N'employez ni les paresseux, les négligents ou les hommes sans principes pour faire les travaux importants du printemps et de l'été, même au plus modique salaire. Que chaque homme ait son ouvrage spécial et pour lequel il est le mieux qualifié. Si vous employez plusieurs charreux ou plusieurs voitures, que chaque charretier ait autant que possible les mêmes chevaux à conduire.

10. CHEVAUX. — Etrillez-les parfaitement s'il est possible, donnez-leur un demi-gallon de carottes pour faire jeter leur poil et les tenir en bon état pour faire les travaux du printemps.

11. FUMIERS. — Voici le temps où il faut donner les dernières ligues aux fumiers, les retourner, ramasser toutes les gratures de cours, et devant des grandes des bâtiments, et celles des rigoles et fossés qu'il faut mélanger avec de la terre et des balayures du poulailler, et les arroser des urines des étables et autres, pour hâter leur fermentation. Les engrais préparés pour les champs doivent y être transportés s'ils ne sont déjà. On peut donner aux pâturages les mêmes ligues qu'aux prairies, si ce n'est qu'à la quantité, et sur les pâturages usés on peut se servir avec le plus grand avantage des piles, de superphosphate, de cendres vives ou éteintes.

Le labour ne doit jamais être entre-

pris avant que la terre ne soit égoutée. On ne doit pas enterrer les engrais trop profondément au printemps, à moins que la terre ne doive être labourée et fumée une seconde fois. Donner de la fondure au sol par le labour doit être fait pendant l'automne, mais on peut le faire au printemps si l'on doit plus tard labourer la terre par dessus.

12. PATATES. — Il est bon de semer à bonne heure autant que possible. On évite par ce moyen une partie des dangers que la maladie peut causer, et l'on a de plus l'avantage de profiter des meilleurs prix du marché.

13. VOLAILLES. — Laissez les poules parcourir les vergers et les champs, et donnez-leur du grain et des choux. Par ce moyen ils ne touchent pas aux légumes mais ils détruiront une multitude d'insectes, de larves et de vers nuisibles.

14. GRAINES. — Faites-en une provision à bonne heure en ayant soin de n'en prendre que des meilleures espèces et venant autant que possible en terres éloignées de vos terres. — Agriculteur.

Le Lin et le Chanvre.

On nous prie de reproduire les lignes suivantes, communiquées à la Mimerve du 16 courant :

« Nous apprenons avec le plus grand plaisir que, grâce aux persévérants efforts de M. Ossaye et à la coopération du gouvernement et de la Chambre d'Agriculture, ces plantes textiles vont enfin être cultivées dans notre pays sur une grande échelle.

« La Société d'Agriculture du comté de Jacques-Cartier, district de Montréal, en dehors de ces attributions spéciales dans le contrat de janvier dernier, s'est constituée en Société Générale pour l'encouragement de la culture du chanvre et du lin dans la province de Beauce.

« A une des dernières séances de la Chambre d'Agriculture, sur proposition de M. Ossaye 300 piastres ont été accordées à titre d'aide par la dite Chambre à cette Société.

« Sur cette somme la Société a fait acheter 100 piastres à la ferme modèle de Ste-Anne de Kamouraska et pareille somme à la Société d'Agriculture de Sherbrooke, pour que sur ces deux points, c'est-à-dire dans le bas du fleuve et dans les townships cette culture soit encouragée.

« De plus la Société Générale a obtenu de titre de son gouvernement trois machines à broyer achetées en Angleterre, et l'une a été déposée au siège de la Société à St-Laurent, l'autre a été donnée au collège de Ste-Anne, et une troisième à la Société de Sherbrooke.

« M. Ossaye, député par la Société Centrale auprès du Gouvernement a obtenu de son Excellence le patronage officiel sollicité. Lord Monck a déclaré à M. Ossaye que rien ne lui était plus agréable que de porter son concours au succès d'une entreprise qu'il jugeait tout aussi utile au commerce et à l'industrie qu'à l'agriculture de ce pays.

« Enfin une pétition demandant de l'aide a été adressée par la Société Centrale aux trois branches de la législature. Nous espérons que nos représentants et le conseil se préteront de tout leur pouvoir à l'encouragement de cette Société.

« Voilà donc une œuvre que l'on peut appeler nationale en bon chemin, et nous sommes persuadés que de nombreux souscripteurs vont aussi bien de la part des industriels et commerçants qui voudront en aide, car comme l'a dit Son Excellence: si nous pouvons produire en grande quantité ces plantes textiles ce serait une fortune pour le pays et nous serions dispensés d'envoyer notre argent aux Etats-Unis, en France, en Angleterre ou en Ruine.

Cyrille St. Jean, assaut, 3 ans au pénitencier provincial, à Kingston.

George Doyle, pour avoir dardé. 1 mois à la prison commune, et donne une caution de £100 pour sa bonne conduite durant un an.

Albert Moore, vol, avec effraction, (21 accusations), 5 ans au pénitencier provincial.

William O'Brien, vol avec effraction, (12 accusations) 5 ans au pénitencier provincial.

Laford Beauchamp, vol, 3 mois de prison commune.

Catherine Cowan, vol, une semaine de prison commune.

Patrick Sharkey et William Whelan, vol, le premier âgé de 12 ans et l'autre de 11 ans. Vû leur jeune âge, la Cour les remet entre les mains de leurs parents, après un emprisonnement d'un quart d'heure.

Louis Gagnon, vol, 1 mois à la prison commune.

Jean-Baptiste Trudeau, vol d'animaux, 3 ans au pénitencier provincial à Kingston.

Israël Derbour, vol, 5 ans à la prison de réforme.

Benjamin Goulet, âgé de 13 ans, vol d'un cheval. Il est remis entre les mains de sa mère après une demi-heure d'emprisonnement.

Célestine Garcean dit St-Onge, deux accusations de vol et pour avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes, 4 ans au pénitencier provincial.

Peter Higgins, John Mitchell et Léandre Chanut, vol avec effraction, chacun 2 ans au pénitencier provincial.

William Henry Jackson, vol, 5 ans à la prison de réforme.

Cyrille Brabant, vol, 3 ans au pénitencier provincial.

Moses Davis, recel, 3 ans au pénitencier provincial.

Casimir Renaud, recel, 3 ans au pénitencier provincial.

« Encore, si j'avais pu crier, si même sans espoir d'être entendu, j'avais pu pousser quelques gémissements! mais non; tandis que ma poitrine et mes épaules étaient écrasées dans un étroit espace, tandis que je sentais mes bras et mes membres meurtris et déchirés par le dur contact et par les éperités de la bière, il me fallait rester immobile et sans voix. Je n'aurais jamais crié, sans se briser, un coup eût été libre d'aussi épouvantables angoisses.

« B'entôt on me souleva, on me déposait sur le char funèbre qui se mit en marche et on arriva au cimetière. En ce moment, je voulus tenter un dernier effort; mais ce fut toujours en vain. Je me sentis balancer au-dessus de ma tombe qui allait m'engloutir, et tandis qu'on me descendait lentement, je distinguai le bruit que faisait le cercueil en traînant les parois de ma fosse.

« Quand je fus parvenu au fond de la fosse, j'entendis la voix grave et solennelle d'un ami: il m'adressait un tendre adieu qui parvint jusqu'à moi, et bientôt un fracas épouvantable qui s'éteignit peu à peu comme les roulements d'un tonnerre m'annonça que ma tombe venait d'être comblée.

« Tout était donc fini! J'étais donc pour toujours séparé des vivants! Comment ne suis-je point mort en cet instant terrible!

« Je ne sais combien de temps je restai ainsi. J'avais espéré que mes angoisses ne seraient pas de longue durée et qu'une prompte asphyxie étouffait et mes encensations et mon existence. Je m'étais encore trompé. Je ne pouvais faire aucun mouvement, mon cœur ne battait plus, ma poitrine n'était soulevée par aucune respiration, et pourtant je souffrais; je vivais car mon intelligence et ma mémoire n'avaient rien perdu de leur énergie.

« Cependant, mes tristes pensées furent interrompues par un bruit lointain qui, d'abord, me plongea dans une anxiété dont je ne pouvais me rendre compte. Le bruit se rapprocha insensiblement et je sentis mon cercueil arraché des entrailles de la terre. On l'ouvrit, et je perçus l'impression d'un froid pénétrant, impression qui me parut tout à fait délicieuse, illuminée qu'elle était par un rayon de soleil.

« On me transporta tout ému, puis on me laissa lourdement tomber sur un marbre humide et glacé. Alors j'entendis autour de moi une multitude de voix. Des mains me palpaient en tous sens, et de mes yeux ayant été ouvert par hasard, je me vis au milieu d'un amphithéâtre de dissection et entouré d'un grand nombre de jeunes gens, parmi lesquels je reconnus ceux de mes anciens compagnons de plaisir. Je ne saurais dire si, en cet instant, la terreur l'emporta en moi sur la joie.

« Certes, ma situation était devenue moins cruelle, car il pouvait se faire que les expériences auxquelles on allait me soumettre me rendissent à la vie, ou au moins elles devaient me donner promptement la mort.

« On résolut d'abord de me galvaniser. L'appareil fut préparé, et, à la première décharge de fluide, mille éclairs jaillirent devant mes yeux, et une commotion terrible ébranla tout mon être. La seconde décharge fut plus énergique encore; je sentis tous mes nerfs vibrer comme les cordes d'une harpe, et mon corps se dressa sur son séant, les muscles contractés, les yeux ouverts et fixes.

« J'aperçus, en face de moi, mes deux amis, dont les traits exprimaient l'émotion et la douleur, et ils demandèrent avec instance que l'on mît fin à ces hideuses expériences. On m'étendit alors sur la table de marbre; le professeur s'approcha de moi, le conteur à la main, et me pratiqua une légère incision sur les téguments de la poitrine.

« Au même instant une révolution épouvantable s'opéra dans tout mon corps; je poussai un cri terrible, et en même temps les assistants laissèrent échapper des exclamations d'horreur. Les liens de la mort étaient brisés; j'étais rendu à la vie.

« J'étais rendu à la vie.

« J'étais rendu à la vie.

« J'étais rendu à la vie.

« J'étais rendu à la vie.

« J'étais rendu à la vie.

« J'étais rendu à la vie.

Vertical text on the right edge of the page, likely bleed-through or a separate column.



VENTES. Vente par le Shérif. AVIS PUBLIC. EST PAR LE PRESENT DONNE...

VENTIONNEMENTS. MONTREAL. ASHLEY HIBBARD, A. SAVOIR: District de Montréal, Manufacturiers, Demandeurs des terres et des tenements de Dame Rosalie Cantin...

UN LOT DE TERRE ou emplacement sis, situé et étant dans le faubourg St-Laurent de la Cité de Montréal, contenant quatre arpents trois toises de front, sur quatre-vingt-cinq toises de profondeur...

Licitation Volontaire. SERA VENDU AU PLUS OFFRANT le dernier enchérisseur, JEUDI, le PREMIER MARS 1912...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE ET BONNE TERRE SITUÉE dans le village de Rigaud, contenant trois arpents de largeur sur trente arpents de profondeur...

A VENDRE DE GRE A GRE. 10- UNE TERRE SITUÉE à la Côte des Neiges, paroisse de St-Laurent, contenant 72 arpents au superficie avec une grande desherbe...

A VENDRE DE GRE A GRE. 10- UNE SUPERBE TERRE de 2 x 40 arpents, située au bas du village de Sault-au-Récollet, avec maison, grange et autres bâtiments desherbés...

A VENDRE. PLUSIEURS LOTS A BATIR SITUÉS sur le côté Nord du Carré Viger, ainsi que sur la Rue Berry. Pour plus amples informations et conditions, s'adresser à J. E. MALHOT, Courtier.

CINQ MILLE PIASTRES. A PRETER SUR PROPRIÉTÉ DE VILLE. Premières hypothèques. J. E. MALHOT, Courtier.

BON PAPIER COMMERCIAL NEGOCIABLE. J. E. MALHOT, Courtier.

MINES D'ACTON! A VENDRE. Près des Célébros, MINES D'ACTON, L. V. Sciotte et John Fraser, géologues, ont choisi chacun un LOT sur les mines suivantes...

POELES ALBANIAN A CHARBON. ON PEUT SE PROCURER LE NOUVEAU ET populaire POELE A CHARBON de Manufacture Canadienne, et à des prix très-réduits. Aussi, RAILWAY COAL-BURNER, et une grande variété de POELES de SALON et de PASSAGE. GEO. HAGAR, 302, rue St-Paul.

ASSURANCES ASSURANCE UNITY CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE, DE LONDRES. Avec lequel est amalgamé le Bureau de L'ÉQUITABLE. CAPITAL £2,000,000 sterling. Fonds déposés en Canada \$50,000. BRANCHE DU CANADA: Bureau, No. 11, Grande rue St-Jacques.

TOUS LES FONDS D'AFFAIRES DE L'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE LE FEU seront faits aux termes les plus modérés, le Capital étant très-déposé et offrant une grande sécurité aux tenanciers de Police. C. A. BRAULT, W. P. REYNOLDS, Asst. Agent, Directeur en Amé. 29 mars.

SOCIÉTÉ "UNITY" DI ASSURANCE SUR LA VIE. LES PERSONNES, DONT LES VIES SONT assurées par cette Société, sont informées qu'aucune prime d'assurance n'est chargée à ceux qui s'engagent dans les Corps de Milices ou de Volontaires pour le service en Canada et que toute prime sera payée en entier dans le cas où la mort survient la conséquence de ces services. C. A. BRAULT, W. P. REYNOLDS, Asst. Agent, Gérant A. B. N. 29 mars.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INTERNATIONALE SUR LA VIE, DE LONDRES. Agence générale de Montréal, Rue St-François-Xavier, Février 1862.

LES PERSONNES DONT LA VIE EST ASSURÉE à cette Société, sont libres de faire partie de tout Corps de Milices ou de Volontaires en Canada, sans payer aucune prime extra et sans limitation de la police. ALEXANDER MOLSON, Agent général, 27 mars.

GRAINES! GRAINES! GRAINES!!! LES SOUSSIGNÉS VIENNENT DE RECEVOIR d'Europe par les derniers vapeurs, leur approvisionnement ordinaire de Graines des champs et des Jardins, qu'ils offrent aux marchands de la campagne et autres, à des conditions très libérales. LAMPLOUGH et CAMPBELL, Apothicaires, Cathédral Block.

PHARMACIENS HALL, CATHEDRAL BLOCK - 200 lbs de Graine de gros Oignons rouges américains. LAMPLOUGH et CAMPBELL, Graine de Trèfle. 150 minots de graine de Trèfle de l'Ouest, le plus qualifié. 2000 lbs de blanc Hollandais. 5000 lbs de long du Vermont. 3000 lbs de long de Rawdon.

DESTRUCTION COMPLETE DES INSECTES NUISIBLES. L'Horticulture et l'Economie Domestique. L'APPODRÉ INSECTICIDE EST EMPLOYÉ avec l'aide d'un SOUFFLET SPECIAL. Pour faire entrer la Poudre dans tous les endroits où les insectes se logent, elle doit être pulvérisée par les Cuveliers, les Cloques, les Fourmis, les Araignées, les punaises, etc. Elle détruit aussi les insectes sur les plantes et les animaux, mais n'est pas préjudiciable à l'humanité. Vient d'être reçue de Paris par S. J. LYMAN et Cie., Place d'Armes, 122.

EXTERMINEUR DE PARSONS POUR LES RATS ET LES COURELLES. ON PENSE QUE NOE AVAIT DANS son Arche une provision de PEXTERMINATEUR, car il a été près de six semaines sans voir d'Arche. En vente chez tous les droguistes. 29 mars.

FERRONNERIE. Poèles de Cuisine. ENSEIGNE DU MARTEAU, No. 143, RUE ST-PAUL, No. 143. LE SOUSSIGNÉ INFORME SES AMIS ET le public en général qu'il tient en magasin un assortiment de Ferronnerie, Poèles de cuisine, parmi lesquels on trouvera le Victor, le Pearl, le Queens Choice, etc., etc. Aussi, Poèles avec chaudière de 30, 45 et 60 gallons. G. LEPAGE, 1131, rue St-Paul, 21 mai 1911.

POELES ALBANIAN A CHARBON. ON PEUT SE PROCURER LE NOUVEAU ET populaire POELE A CHARBON de Manufacture Canadienne, et à des prix très-réduits. Aussi, RAILWAY COAL-BURNER, et une grande variété de POELES de SALON et de PASSAGE. GEO. HAGAR, 302, rue St-Paul.

POELES DE CUISINE. LE SOUSSIGNÉ A CONSTamment EN MAINS des POELES de CUISINE du plus bon genre, tels que: L'Empire, State, Victor, State, Good Samaritan, Peace Maker et le célèbre Poêle de Cuisine de Stewart si apprécié pour l'économie qu'il procure et pour son fini élégant. Ces Poèles sont fournis avec de petits appartements à chaleur, Réservoirs, etc., etc., et sont propres aux tuyaux à Eau chaude: ils sont vendus très-bas prix. GEO. HAGAR, 302, rue St-Paul, 7 nov.

ASSURANCES COMPAGNIE D'Assurance Internationale SUR LA VIE, 142 Strand, London.

LE BUREAU DE DIRECTION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE INTERNATIONALE SUR LA VIE que les meilleurs assurés sont constitués comme Bureau Local et Officiers de la Société à Montréal pour la Province du Canada: Bureau Local de Direction: BENJAMIN HOLMES, écrivain, E. HOLMES, écrivain, L. LAROCQUE, écrivain, W. LUNN, écrivain, J. G. MACKENZIE, écrivain, J. TORRANCE, écrivain.

Banquiers: Banque Molson. Références Médicales à Montréal: W. SUTHERLAND, écrivain, M.D. J. H. PELTIER, écrivain, M.D. Agent général: ALEXANDER MOLSON, ECR.

Bureau central en Canada: No. 68, rue St-François-Xavier, Montréal. La Société ci-dessus a été fondée depuis environ un quart de siècle. Elle est incorporée par les Actes du Parlement du Royaume-Uni et n'est pas une compagnie Mutuelle, les détenteurs de Police n'en ont aucune responsabilité malgré que les deux tiers des profits leur sont alloués tous les cinq ans. Son Capital est de \$2,500,000, réparties en 25,000 parts de \$100 chaque, dont 197,119 parts, représentant \$19,711,900 ont été payées. Sur ces parts un dépôt de \$20 par chaque part est payé et s'élève à \$3,943,800. Ce qui laisse dans les mains des propriétaires: \$1,577,200 Sommes accumulées sur... 674,815 Fonds total garantis en tous ses revenus, excédant \$559,000 par année, 2,646,740

Le système de répartition de l'INTERNATIONAL offre des avantages qui ne se rencontrent dans aucune autre société: 1. L'assuré ne peut payer seulement que la moitié des primes jusqu'à ce qu'il soit atteint de la balance, durant tout le temps que sa Police sera en force. 2. Si les primes en entier, il peut en aucun temps emprunter la moitié de tout ce qu'il a payé antérieurement, sans pour cela affecter en aucune manière sa police. 3. On lui libère de vouloir se désister de sa Police, une moitié des primes annuelles payées lui sera remise pour l'achat de celle-ci.

La Société a toujours réglé les réclamations d'une manière prompte et libérale, et elle a déjà payé au-delà de \$2,600,000. Des fonds considérables ont été placés par cette société dans les Provinces Britanniques de l'Amérique du Nord, où elle a fait un montant d'affaires énormes; et les Directeurs à Montréal ont été autorisés à prêter des sommes sur des propriétés foncières, remboursables par versements, ou en argent, entre un grand nombre de B. M. Chipman, écrivain, notre écrivain-respectable agent, ayant réglé la charge. ALEX. MOLSON, écrivain, a été choisi comme son successeur, et le Bureau Central pour le Canada a été transféré de la Bourse, au No. 68, rue St-François-Xavier, Montréal, où l'on devra à l'avenir adresser toutes les lettres. Pour le Bureau des Directeurs, EDWARD SHEPARD SYMES, Président de la Société, 1er mars.

COMPAGNIE D'Assurance Mutuelle contre le Feu DE LA CITE DE MONTREAL. (CETTE COMPAGNIE POPULAIRE ET SI BIEN PATRONÉE, continue d'Assurer les Bâties, d'une à trois années, sous le nom de CENT LOUIS, suivant le risque, POUR TROIS ANS.

DIRECTEURS: M. BENJ. COMTE, Président, MM. J. L. BEAUDRY, G. L. ROLLAND, A. E. MONTMARQUET, A. LAPIERRE, ALEX. DUBORD, HUBERT PARE, F. BENOIT, P. S. LETOURNEUX, Secrétaire, Montréal, 1er oct. 1891.

COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE D'ASSOISE. INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. ÉTABLIE EN 1825. CAPITAL - UN MILLION STERLING. (PLACE EN CANADA... \$500,000.) CANADA. BUREAU PRINCIPAL, PLACE D'ARMES, MONTREAL. BUREAU DES DIRECTEURS. HUGH TAYLOR, écrivain, Avocat, WM. EDMONSTONE, écrivain, marchand, R. D. COLLIS, écrivain, marchand, W. B. LAMBE, écrivain, avocat, MM. BETHUNE et DUNKIN, Avocats, WM. FRASER, écrivain, M.D. SECRETAIRE POUR LE CANADA, A. DAVIDSON PARKER. Montréal, 10 avril.

ASSURANCE CONTRE LE FEU ET POUR LA Marine à l'Interieur. COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE, INCORPORÉE EN 1849. CAPITAL SOUSCRIT - - - - \$1,743,520. PRÉSIDENT: Hon. J. H. Cameron, M.P.P. VICE-PRÉSIDENT: J. S. Howard, écrivain. BUREAU LOCAL: CHARLES S. RODIER, écrivain, DAMASE MASSON, écrivain, ALEXANDRE MORRIS, écrivain, M.P.P., WM. SACHÉ, écrivain, Caissier Banque Molson.

BANQUIERS: Banque Molson, où un dépôt considérable est gardé pour payer les réclamations. Les réclamations sont payées sans en référer au Bureau principal. (CETTE COMPAGNIE) avec les garanties considérables qu'elle donne au Public, assure contre le Feu les Propriétés de toutes descriptions. Les PRODUITS et MARCHANDISES, allant ou venant de l'Ouest sont assurés contre les périls de la navigation, aux conditions les plus libérales. Inspecteur de la Marine: M. ALEX. DAVIDSON. T. W. GRIFFITH, Agent Général, Bâties Unies, 117.

ASSURANCES "WESTERN." Comp. d'Assurance contre le Feu DU CANADA. AGENCE A MONTREAL: Bureau: No. 36, Rue St-François-Xavier. DIRECTEURS: W. WORKMAN, Ecrivain, Président, Banque de la Cité, T. DOUCET, Ecr., N.P. | J. CARTER, Ecr.

TOUS LES FONDS ET CAPITAUX DE cette Compagnie, dont les affaires sont considérables, sont placés dans la Province, ce qui donne une garantie certaine aux assurés. Elle assure contre l'Incendie toute sorte de Propriétés, Et il est promptement fait droit aux réclamations par l'Agence à Montréal. 18 avril 1911. Agents, aa-40



COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE DE LIVERPOOL ET LONDRES. Capital - £2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve. LE SOUSSIGNÉ A L'HONNEUR D'INFORMER le public que M. J. L. BRAULT, de cette ville, est délégué autorisé à prendre des risques pour cette Compagnie. HAVILLAND L. ROUTH, Agent, 15 oct.

DEPARTEMENT DU FEU. (CETTE COMPAGNIE) continue à ASSURER les Bâties et toutes sortes de Propriétés contre les pertes ou dommages par feu, à des conditions des plus libérales. Toutes pertes justes promptement réglées, sans déduction ou escompte, et sans rétroer en Angleterre. Le Grand Capital et la conduite judicieuse de cette Compagnie garantissent la plus parfaite sûreté aux assurés. Il n'est rien chargé pour Polices ou Transferts! DEPARTEMENT DE LA VIE. Les avantages suivants, entre un grand nombre d'autres, sont offerts par cette compagnie aux personnes qui se proposent d'assurer leur vie: Parfaite sûreté pour l'accomplissement des engagements envers les porteurs de Polices. Taux de Primes favorables. Une grande réputation de prudence et de jugement, et la plus libérale considération de toute question liée aux intérêts des assurés. Trente jours de grâce accordés pour le paiement des primes de renouvellement, et pas de retrait de police pour retard non intentionnel. Polices échues sur non paiement de primes peuvent être renouvelées dans les trois mois en payant la prime, et une amende de dix centimes par cent, en produisant des preuves satisfaisantes du bon état de la santé de l'assuré. Participation des profits par les assurés, se montant aux deux tiers du montant net. Grands Bonis déclarés en 1895, se montant à \$2 par cent par année sur la somme assurée, faisant, sur les âges de vingt à quarante ans, 80 pour cent sur le prime. La prochaine division des profits en 1899. Timbres et Polices données gratuitement. Tous les frais de Médécins payés par la Compagnie. Référence Médicale. - W. E. SCOTT, M.D., H. L. ROUTH, Agent, Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a transporté son bureau dans celui de la Royale No. 13, rue de la Commune, vis-à-vis les Quais, chez H. L. ROUTH, écrivain, agent. J. LEANDRE BRAULT, Assistant-Gérant, Département Français, 31 mars.

JOS. DUHAMEL, AVOCAT, BUREAU: No. 16 et 18, RUE ST-VINCENT, (Encignure Ste.-Thérèse et St.-Vincent) MONTREAL. 4 janvier. aa-146

CHS. GAREAU, Marchand DE HARDES FAITES. EN GROS ET EN DETAIL, COIN DES RUES MCGILL ET LEMOINE Montréal, 15 fév. bmj-14

NOEL ROY, TEINTURIER-DÉGRASSEUR, 51, Grande rue St-Laurent, 51, MONTREAL. N. R. EST TOUJOURS PRET A TEindre ou Dégraisser les Velours, Soieries, Laines, etc.; Surcous et Pantalons en drap, etc. Flanelles, Gants de Kid, etc. M. Noël Roy tient et nettoie aussi les Chapeaux de Paille, Leghoun, Feutre, etc., etc. PRIX TRÈS MODÉRÉS. 15 octobre aa-114

MEDERIC LANCTOT, AVOCAT, 126, RUE NOTRE-DAME, 126. M. Lanctot suivra la Cour à St-Jean. 4 juin 1861. 58

Dr. JOURDAIN DENTISTE 125, Rue Craig, coin de la Rue Cote Dépôt d'Instruments pour les Dents. 4 mai. aa-47

E. O. BOUDREAU, AGENT GENERAL, No. 24, RUE ST-VINCENT, MONTREAL. 19 fév. 76

MOUSSEAU et LABELLE AVOCATS PETITE RUE ST-JACQUES, No. 28. MOUSSEAU SUIVRA LES CIRCUITS de Berthier et de Drummondville. M. LABELLE suivra le Circuit de Verchères. 17 juillet. 76

DENIS et DESNOYERS, AVOCATS, Bâtisse Séranno, rue St-Vincent, MONTREAL. 13 mars 1890. 25

N. BOURASSA. APRES LE 10 OCTOBRE, JE PRENDRAI mon Atelier à ma Résidence, No. 11, RUE SAINT-SIMON, Prolongation de la Rue St-Georges, près du Collège des Jésuites. Les personnes qui désiraient suivre le Cours PRATIQUE DE Dessin, pourront en connaître les conditions chez M. Pabbé Verreau, Principal de l'École Normale, ou chez moi. 22 octobre 117

LES MAIRES DES GRANDES VILLES. NOUS, LES SOUSSIGNÉS, MAIRES, certifiés par les présentes que les Pharmaciens, Médecins, et Apothicaires de nos différentes villes, ont signé un document par lequel ils certifient que les remèdes du Dr. J. C. AYER et Cie., de Lowell, (SALSEPAREILLE, PILULES, REMÈDE CONTRE LE PRISON, et le CHERYRY PECTORAL) sont d'une inébranlable efficacité et dignes de la confiance du public. Hon. GERRARD SMITH, Maire de la Nouvelle-Orléans. Hon. JAMES COOK, Maire de Lowell. Hon. ALVIN BEARD, Maire de Nashua, N. H. Hon. E. W. HARRINGTON, Maire de Manchester, N. H. Hon. John ABBOTT, Maire de Concord, N. H. Hon. A. H. BULLOCK, Maire de Worcester, Mass. Hon. NATH'L SILSBEE, Maire de Salem. Hon. F. W. LINCOLN, Maire de Boston, Mass. Hon. WM. M. RODMAN, Maire de Providence, R. I. Hon. AMOS W. PRENTICE, Maire de Norwich, Conn. Hon. J. N. HARRIS, Maire de New-London, Conn. Hon. CHAS. S. RODIER, Maire de Montréal, C.-E. Hon. T. F. TLEMANN, Maire de New-York City. Hon. H. M. KINSTREY, Maire de Hamilton, C.-W. Hon. ADAM WILSON, Maire de Toronto, C.-W. Hon. R. M. BISHOP, Maire de Cincinnati, O. Hon. I. H. CRAWFORD, Maire de Louisville, Ky. Hon. JOHN SLOAN, Maire de Lyon, Iowa. Hon. JAMES McFEETER, Maire de Brockville, C.-W. Hon. JAMES W. NORTH, Maire d'Augusta, Me. Hon. HENRY COOPER, jr. Maire d'Hallowell, Me. Hon. JAMES S. BECK, Maire de Fredericton, N. B. Hon. WILLARD NYE, Maire de New-Bedford, Mass. Hon. J. C. BLAISDELL, Maire de Fall River, Mass. Hon. W. H. CRANSTON, Maire de New-Port, R. Ian. FRED. STAHL, Maire de Galena, Ill. Hon. JOHN HOGDEN, Maire de Dubuque, Iowa. Hon. THOS. CRUTCHFIELD, Maire de Chattanooga, Tenn. Hon. ROBERT BLAIR, Maire de Détroit, Mich. Hon. LEVI DONNELL, Maire de Columbus, Miss. Hon. JOHN G. HAINES, Maire de Chicago. Hon. THOS. FRENCH, Maire de Burlington, Iowa. Hon. WILLIAM LEIGHTON, Exc. Maire de Keokuck, Iowa. Hon. R. D. BAUGH, Maire de Memphis, Ten. Hon. HERMAN L. FAGE, Maire de Milwaukee, Wis. Hon. W. W. VAUGHN, Maire de Racine, Wis. Hon. A. FARR, Maire de Keshona, Wis. Hon. M. J. A. HEATH, Maire de Selma, Ala. Hon. A. J. NOBLE, Maire de Montgomery, Ala. Hon. W. S. HOLYBAD, Maire de Columbus, Ga. Hon. A. B. BROMLE, Maire de Toledo, Ohio. Certifié que les Pharmaciens résidents leur ont assuré que la Salsepareille d'Ayer est un excellent remède et est digne de la confiance du public. LA SALSEPAREILLE D'AYER POUR PURIFIER LE SANG, POUR LES TUMEURS ET ULCÈRES, POUR ERUPTIONS ET CLOUS, POUR LA TEIGNE ET LES DARTRES, POUR LES CANCERS, POUR LES MALADIES DES FEMMES, POUR LES MALADIES DU FOIE.

A PRESSES JOS. ROBERT, Entrepreneur et Constructeur, No. 13, rue Rousseau, (Près du Carré Dalhousie.)

DONNE AVIS QU'IL ENTREPREND LA construction de toute espèce de BATISSES à des conditions faciles et avantageuses. Ouvrages de toute description dans sa branche fait à ordre et à bon marché. 10 avril. bm-36

HUBERT BUSSIÈRE, COLLECTEUR, PORTEUR DE LETTRES FUNÉRAIRES, Cartes d'Invitation, DE BILLETTS, ETC., No. 42 PETITE RUE ST-JACQUES. RÉFÉRENCES: Hon. Ls. Renard, Damase Masson, Ecr. T. A. Doucet écrivain, Jos. Belle, écrivain, N.P. Et plusieurs autres. am-27

DR. TRESTLER & FRÈRE, DENTISTE, HAUT DE LA RUE ST-LAURENT, COIN DE LA Petite Rue St-Jacques, MONTREAL. 7 déc. 136

Z. ROUSSILLE, AVOCAT, No. 25 RUE ST-VINCENT No. 25 MONTREAL. SUIVRA LES DISTRICTS DE Terrebonne et Joliette. 21 janv. aa-3

M. Z. R. SUIVRA LES DISTRICTS DE Terrebonne et Joliette. 21 janv. aa-3

JOS. DUHAMEL, AVOCAT, BUREAU: No. 16 et 18, RUE ST-VINCENT, (Encignure Ste.-Thérèse et St.-Vincent) MONTREAL. 4 janvier. aa-146

CHS. GAREAU, Marchand DE HARDES FAITES. EN GROS ET EN DETAIL, COIN DES RUES MCGILL ET LEMOINE Montréal, 15 fév. bmj-14

NOEL ROY, TEINTURIER-DÉGRASSEUR, 51, Grande rue St-Laurent, 51, MONTREAL. N. R. EST TOUJOURS PRET A TEindre ou Dégraisser les Velours, Soieries, Laines, etc.; Surcous et Pantalons en drap, etc. Flanelles, Gants de Kid, etc. M. Noël Roy tient et nettoie aussi les Chapeaux de Paille, Leghoun, Feutre, etc., etc. PRIX TRÈS MODÉRÉS. 15 octobre aa-114

MEDERIC LANCTOT, AVOCAT, 126, RUE NOTRE-DAME, 126. M. Lanctot suivra la Cour à St-Jean. 4 juin 1861. 58

Dr. JOURDAIN DENTISTE 125, Rue Craig, coin de la Rue Cote Dépôt d'Instruments pour les Dents. 4 mai. aa-47

E. O. BOUDREAU, AGENT GENERAL, No. 24, RUE ST-VINCENT, MONTREAL. 19 fév. 76

MOUSSEAU et LABELLE AVOCATS PETITE RUE ST-JACQUES, No. 28. MOUSSEAU SUIVRA LES CIRCUITS de Berthier et de Drummondville. M. LABELLE suivra le Circuit de Verchères. 17 juillet. 76

DENIS et DESNOYERS, AVOCATS, Bâtisse Séranno, rue St-Vincent, MONTREAL. 13 mars 1890. 25

N. BOURASSA. APRES LE 10 OCTOBRE, JE PRENDRAI mon Atelier à ma Résidence, No. 11, RUE SAINT-SIMON, Prolongation de la Rue St-Georges, près du Collège des Jésuites. Les personnes qui désiraient suivre le Cours PRATIQUE DE Dessin, pourront en connaître les conditions chez M. Pabbé Verreau, Principal de l'École Normale, ou chez moi. 22 octobre 117

LES MAIRES DES GRANDES VILLES. NOUS, LES SOUSSIGNÉS, MAIRES, certifiés par les présentes que les Pharmaciens, Médecins, et Apothicaires de nos différentes villes, ont signé un document par lequel ils certifient que les remèdes du Dr. J. C. AYER et Cie., de Lowell, (SALSEPAREILLE, PILULES, REMÈDE CONTRE LE PRISON, et le CHERYRY PECTORAL) sont d'une inébranlable efficacité et dignes de la confiance du public. Hon. GERRARD SMITH, Maire de la Nouvelle-Orléans. Hon. JAMES COOK, Maire de Lowell. Hon. ALVIN BEARD, Maire de Nashua, N. H. Hon. E. W. HARRINGTON, Maire de Manchester, N. H. Hon. John ABBOTT, Maire de Concord, N. H. Hon. A. H. BULLOCK, Maire de Worcester, Mass. Hon. NATH'L SILSBEE, Maire de Salem. Hon. F. W. LINCOLN, Maire de Boston, Mass. Hon. WM. M. RODMAN, Maire de Providence, R. I. Hon. AMOS W. PRENTICE, Maire de Norwich, Conn. Hon. J. N. HARRIS, Maire de New-London, Conn. Hon. CHAS. S. RODIER, Maire de Montréal, C.-E. Hon. T. F. TLEMANN, Maire de New-York City. Hon. H. M. KINSTREY, Maire de Hamilton, C.-W. Hon. ADAM WILSON, Maire de Toronto, C.-W. Hon. R. M. BISHOP, Maire de Cincinnati, O. Hon. I. H. CRAWFORD, Maire de Louisville, Ky. Hon. JOHN SLOAN, Maire de Lyon, Iowa. Hon. JAMES McFEETER, Maire de Brockville, C.-W. Hon. JAMES W. NORTH, Maire d'Augusta, Me. Hon. HENRY COOPER, jr. Maire d'Hallowell, Me. Hon. JAMES S. BECK, Maire de Fredericton, N. B. Hon. WILLARD NYE, Maire de New-Bedford, Mass. Hon. J. C. BLAISDELL, Maire de Fall River, Mass. Hon. W. H. CRANSTON, Maire de New-Port, R. Ian. FRED. STAHL, Maire de Galena, Ill. Hon. JOHN HOGDEN, Maire de Dubuque, Iowa. Hon. THOS. CRUTCHFIELD, Maire de Chattanooga, Tenn. Hon. ROBERT BLAIR, Maire de Détroit, Mich. Hon. LEVI DONNELL, Maire de Columbus, Miss. Hon. JOHN G. HAINES, Maire de Chicago. Hon. THOS. FRENCH, Maire de Burlington, Iowa. Hon. WILLIAM LEIGHTON, Exc. Maire de Keokuck, Iowa. Hon. R. D. BAUGH, Maire de Memphis, Ten. Hon. HERMAN L. FAGE, Maire de Milwaukee, Wis. Hon. W. W. VAUGHN, Maire de Racine, Wis. Hon. A. FARR, Maire de Keshona, Wis. Hon. M. J. A. HEATH, Maire de Selma, Ala. Hon. A. J. NOBLE, Maire de Montgomery, Ala. Hon. W. S. HOLYBAD, Maire de Columbus, Ga. Hon. A. B. BROMLE, Maire de Toledo, Ohio. Certifié que les Pharmaciens résidents leur ont assuré que la Salsepareille d'Ayer est un excellent remède et est digne de la confiance du public. LA SALSEPAREILLE D'AYER POUR PURIFIER LE SANG, POUR LES TUMEURS ET ULCÈRES, POUR ERUPTIONS ET CLOUS, POUR LA TEIGNE ET LES DARTRES, POUR LES CANCERS, POUR LES MALADIES DES FEMMES, POUR LES MALADIES DU FOIE.

MEDECINE LES MAIRES DES GRANDES VILLES. NOUS, LES SOUSSIGNÉS, MAIRES, certifiés par les présentes que les Pharmaciens, Médecins, et Apothicaires de nos différentes villes, ont signé un document par lequel ils certifient que les remèdes du Dr. J. C. AYER et Cie., de Lowell, (SALSEPAREILLE, PILULES, REMÈDE CONTRE LE PRISON, et le CHERYRY PECTORAL) sont d'une inébranlable efficacité et dignes de la confiance du public. Hon. GERRARD SMITH, Maire de la Nouvelle-Orléans. Hon. JAMES COOK, Maire de Lowell. Hon. ALVIN BEARD, Maire de Nashua, N. H. Hon. E. W. HARRINGTON, Maire de Manchester, N. H. Hon. John ABBOTT, Maire de Concord, N. H. Hon. A. H. BULLOCK, Maire de Worcester, Mass. Hon. NATH'L SILSBEE, Maire de Salem. Hon. F. W. LINCOLN, Maire de Boston, Mass. Hon. WM. M. RODMAN, Maire de Providence, R. I. Hon. AMOS W. PRENTICE, Maire de Norwich, Conn. Hon. J. N. HARRIS, Maire de New-London, Conn. Hon. CHAS. S. RODIER, Maire de Montréal, C.-E. Hon. T. F. TLEMANN, Maire de New-York City. Hon. H. M. KINSTREY, Maire de Hamilton, C.-W. Hon. ADAM WILSON, Maire de Toronto, C.-W. Hon. R. M. BISHOP, Maire de Cincinnati, O. Hon. I. H. CRAWFORD, Maire de Louisville, Ky. Hon. JOHN SLOAN, Maire de Lyon, Iowa. Hon. JAMES McFEETER, Maire de Brockville, C.-W. Hon. JAMES W. NORTH, Maire d'Augusta, Me. Hon. HENRY COOPER, jr. Maire d'Hallowell, Me. Hon. JAMES S. BECK, Maire de Fredericton, N. B. Hon. WILLARD NYE, Maire de New-Bedford, Mass. Hon. J. C. BLAISDELL, Maire de Fall River, Mass. Hon. W. H. CRANSTON, Maire de New-Port, R. Ian. FRED. STAHL, Maire de Galena, Ill. Hon. JOHN HOGDEN, Maire de Dubuque, Iowa. Hon. THOS. CRUTCHFIELD, Maire de Chattanooga, Tenn. Hon. ROBERT BLAIR, Maire de Détroit, Mich. Hon. LEVI DONNELL, Maire de Columbus, Miss. Hon. JOHN G. HAINES, Maire de Chicago. Hon. THOS. FRENCH, Maire de Burlington, Iowa. Hon. WILLIAM LEIGHTON, Exc. Maire de Keokuck, Iowa. Hon. R. D. BAUGH, Maire de Memphis, Ten. Hon. HERMAN L. FAGE, Maire de Milwaukee, Wis. Hon. W. W. VAUGHN, Maire de Racine, Wis. Hon. A. FARR, Maire de Keshona, Wis. Hon. M. J. A. HEATH, Maire de Selma, Ala. Hon. A. J. NOBLE, Maire de Montgomery, Ala. Hon. W. S. HOLYBAD, Maire de Columbus, Ga. Hon. A. B. BROMLE, Maire de Toledo, Ohio. Certifié que les Pharmaciens résidents leur ont assuré que la Salsepareille d'Ayer est un excellent remède et est digne de la confiance du public. LA SALSEPAREILLE D'AYER POUR PURIFIER LE SANG, POUR LES TUMEURS ET ULCÈRES, POUR ERUPTIONS ET CLOUS, POUR LA TEIGNE ET LES DARTRES, POUR LES CANCERS, POUR LES MALADIES DES FEMMES, POUR LES MALADIES DU FOIE.

CHANGEMENTS. LE ET APRES LUNDI, LE 17 MARS, les TRAINS voyageurs: comme suit: CONVOIS DE L'EST: Partant de la Pointe St-Charles, Pour Richmond et Québec, à 7.45 A.M. Convoi de Passager pour Portland et Boston, partant à 11 h. 33.30 P.M. Land Pond, à 11 h. 33.30 P.M. Convoi pour Québec, avec un Char à nuit à sa suite, à 5.00 P.M. \* Les Venéris soir, ce Convoi partira à 9.00 P.M. avec les Malles et les Passagers pour les Steamers Atlantiques, laissant Portland le lendemain.

CONVOIS DE L'OUEST: Convoi d'Accommodation (médié) pour Ottawa City, Kingston et 9.00 A.M. les stations intermédiaires, à 9.00 A.M. \* Convoi du Soir, avec Char de Nuit pour Kingston, Toronto, London et Détroit, à 4.30 P.M. \* Ce Convoi est en connexion à la jonction de Détroit avec les convois des Chemins de Fer Michigan Central, Michigan Sud, et Détroit et Milwaukee, dans toutes les directions Ouest. W. SHANLY, Superintendent, 28

LA MEILLEURE HUILE DE Charbon de Montréal GARANTIE NON-EXPLOSIVE. DÉPÔT D'HUILE DE CHARBON ET DE LAMPES, 91, Grande rue St-Laurent. Huile de Charbon de première qualité. Un écu le gallon.

BENNETT et BOWERBANK ANNONCENT RESPECTUEUSEMENT aux habitants de Montréal, qu'ils vendent la meilleure Huile qui peut se procurer dans le marché, à des prix qui peuvent défier la Compétition. On sollicite UN ESSAI, ayant la certitude que l'acheteur sera satisfait. LAMPES pour PHOLES et à ESPRIT DE VIN, abats-jour, etc., en grande variété. LAMPES RÉPARÉES sur les lieux, avec célérité et à des conditions libérales. Remarquez adresse, No. 41, GRANDE RUE ST-LAURENT, BENNETT et BOWERBANK. 22 mars. am-30

NOUVELLES MARCHANDISES DU PRINTEMPS. Recus et déballés, Le contenu de 350 CAISSES ET BALLES DE NOUVELLES MARCHANDISES, Comprenant toute les Nouveautés de la Saison. Les marchands de la ville de la campagne sont invités à venir examiner cet assortiment. GEORGE WINKS et Cie. BATTISE ROYER, Quartier de la Douane, rue des Commissaires, 27 mars. am-30

200 balles de Coton jaune, largeur de 29 à 37 pouces. 32 à 36 pouces. 1000 pièces Coton long de "Hotrockes," de 500 "Cotton" à Chemise, No. 1, 36 pouces (original).

Achetés en décembre dernier et beaucoup au-dessous des prix actuels. A vendre par GEORGE WINKS et Cie. am-30

COTON FILE, ROUGE, BLANC ET Bleu, en balles de 200 lbs, numéros assortis. A vendre par GEORGE WINKS et Cie. am-30

LAURENT ET LAFORCE ETABLISSEMENT DE Pianos et Harmoniums Des premières Fabriques du Canada et des Etats-Unis. Dépôt de Musique Européenne et Américaine. MM. LAURENT ET LAFORCE ont l'honneur d'informer le public qu'ils viennent de recevoir plusieurs Harmoniums de la célèbre Maison de S. D. Smith, de Boston; ainsi qu'un Assortiment complet de Musique Religieuse et Profane, Fantaisies brillantes pour Piano, Romances françaises, Morceaux pour distribution de prix, etc., etc. 2 mai 1881. 46

STATUE DE LA REINE. LA LISTE DE SOUSCRIPTION SERA ouverte jusqu'à SAMEDI prochain, le 8 de MARS, et pourra être vue aux places ci-après mentionnées; après cette date, les noms des Souscripteurs seront publiés: Institut des Arts et des Sciences, Association "The Literary Mercantile," Dawson et Fils, Pickup Hill, (Place d'Armes) Cabinet de Lecture, Institut Canadien, Union St-Joseph, Fabre et Gravel, J. B. Rolland, Institut-Canadien-Français, Merchant's Exchange, Dolly, St-Lawrence Hall, 6 mars.

LE PAYS, JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTERETS DEMOCRATIQUES, REDIGÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATION. 1ERE EDITION - Paraissant les MARDIS, JEUDIS, et SAMEDIS, de chaque semaine, coût \$4 par an. 2EME EDITION - Paraissant le MERCREDI de chaque semaine, coûté \$2 par an. L'abonnement est payable d'avance, tel le six mois.

BUREAUX: Rue Ste Thérèse, No. 7, Montréal. IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR: DORION et CIE., PROPRIÉTAIRES.

Le Cerisier Pectoral de Ayer Pour la Toux, es Rhumes et les Comptions. Les Pilules de Ayer Pour Médecine de Famille en général. Préparé par le Dr. J. C. AYER et Cie., Lowell, Massachusetts. 11 avril 1861. am-37